

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE2<sup>E</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 7 JUIN 2022

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 7 juin 2022*

Aujourd'hui, à seize heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 32 Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.